

### Conseil d'école n°3 - 29 juin 2023

#### Membres du conseil présents :

Enseignants : Mme Allo, Mme Bardin, M Georget, Mme Le Bris, Mme Le Bihan

Elus : Mme Le Couédic, Mme Wenger, Mme Hamon, M Le Tinnier , M Choupeaux, M Kervadec, M Hervo

Invités : Mme Sohier

Parents élus : Mme Blanchard, Mme Lhotel, Mme Genet, Mme Thomine, Mme Hamelotte, M Le Goff

Excusés : MME Herbert-Barse, Mme Connan, Mme Arlot

#### A) Prévision des effectifs pour la rentrée 2023-2024 :

#### Tableau des effectifs : comparatif sur le début et la fin d'année

	<b>Effectifs par classe À la rentrée 2022</b>	<b>Effectifs par classe en juin 2023</b>
<b>TPS - PS - MS Marie-Jeanne</b>	4 TPS- 6 PS - 10 MS =20	8 TPS- 7 PS - 10 MS = 25
<b>PS - MS - GS Adeline</b>	9 PS - 6 MS - 8 GS = 23	7 PS - 6 MS - 7 GS = 20
<b>CP- CE1 Véronique</b>	11 CP + 6 CE1 = 17	11 CP + 6 CE1 = 17
<b>CE1 - CE2 Marion</b>	11 CE1 + 6 CE2 = 17	11 CE1 + 7 CE2 = 18
<b>CE2 - CM1 Arnaud</b>	10 CE2 + 7 CM1 = 17	9 CE2 + 8 CM1 = 17
<b>CM1 -CM2 Pauline</b>	5 CM1 + 12 CM2 = 17	5 CM1 + 12 CM2 = 17
<b>Total</b>	111 élèves	114 élèves

#### Répartition des élèves par commune de résidence :

<b>Uzel</b>	<b>57</b>
<b>Allineuc</b>	20
<b>St Hervé</b>	15
<b>Grâce Uzel</b>	5
<b>Merléac</b>	6
<b>St Théo</b>	5
<b>Ploeuc L'Hermitage</b>	1
<b>Loudéac</b>	4
<b>Le Quillio</b>	1

## Projection des effectifs pour la rentrée scolaire 2023-2024 :

	Effectif par niveau
TPS	10
PS	11
MS	14
GS	19
<b>Total maternelle</b>	54 élèves
CP	7
CE1	12
CE2	16
CM1	16
CM2	12
<b>Total élémentaire</b>	63 élèves
<b>TOTAL maternelle + élémentaire</b>	117

Compte tenu de ces effectifs, de la fermeture de classe et du mouvement de l'équipe nous pouvons vous annoncer que :

Marion quitte notre école et rejoint le Morbihan à la rentrée prochaine. Le reste de l'équipe est stable, nous ne connaissons pas encore les compléments de service d'Adeline et d'Arnaud. Anaëlle, présente en remplacement du congé maternité d'Adeline ne sera plus là non plus. Nous perdons une classe suite à la fermeture, nous répartirons les élèves entre les 2 classes maternelles et les 3 classes élémentaires.

Mme Blanchard demande si tous les gs seront en maternelle. P. ALLO répond qu'effectivement les GS seront tous en maternelle pour 2 raisons : les horaires différentes entre la maternelle et l'élémentaire ainsi que la matériel et les locaux qui sont plus adaptés à l'étage de la maternelle. M Kervadec demande combien de postes il ya aura à la rentrée et si il y a bien une fermeture? Réunion avec l'IA pour éviter de refermer une classe l'année prochaine.

Mme Blanchard : la fermeture est-elle officialisée? Y-a t'il eu un courrier? Arnaud répond que c'est officiel depuis février.

Questions/remarques sur ce point :

M Kervadec a refait le calcul : pour 5 classes, on est à 23, donc normalement on est protégé pour l'année prochaine.

Mme Blanchard : jusque quand ça peut bouger au niveau de la fermeture? Arnaud répond que les effectifs seront comptés à la rentrée.

Mme Genet questionne l'espace en maternelle compte tenu des effectifs ? Marie-Jeanne répond qu'on a déjà eu des effectifs plus importants et ça passe.

Mme Hamelotte demande combien de niveaux y aura t'il par classe en élémentaire ? 2 niveaux. Les répartitions seront affichées la veille de la rentrée.

M Hervo félicite les parents concernant la communication liée à l'école, et la communauté éducative pour la kermesse et le spectacle.

Mme Allo demande pour la remise des clés usb aux CM2 : vendredi 07 juillet, 11h45.

## **B) Projets pédagogiques réalisés et à venir :**

**—> Projets communs à toutes les classes :** Projet contes autour de l'éveil à la diversité linguistique les élèves des classes élémentaires sont allés lire et jouer des saynètes aux classes maternelles.

**—> Projets communs aux classes maternelles :** Sortie à la briqueterie à Langueux avec un travail sur l'argile / Journée à la ferme des Rouves à Allineuc (Soigner les animaux et Land'art)

**—> Projets communs aux classes élémentaires :** Natation / Ecole et cinéma / handball / Spectacle Mythologie au Palais des Congrès interprété par la compagnie Théâtre du corps / participation aux incorruptibles / Intervention prévention sur les accidents domestiques (Groupama) / Permis piéton au CE2

**—> Projets commun au cycle 2 :** journée immersion au gallo à Plouguenast / théâtre avec le CAC sud 22

**- Classe de Véronique : CP- CE1 :** Mme Blanchard demande si l'intervention prévention des dangers domestiques sera reconduite ? Mme Allo dit que les écoles sont généralement sollicitées en début d'année scolaire. Mme Genet souligne le côté intéressant et utile de ce genre d'interventions.

**- Classe de Marion : CE1- CE2 :** Avec les ce1 de Véronique : course d'orientation

**—> Projets communs au cycle 3 + CE2 d'Arnaud :** cycle de course d'orientation à la base sports nature de Plémet / Projet des PCPC /

**Classe de Pauline : CM1-CM2 :** tous les CM1 et les CM2 classe de découverte / journée au collège pour les cm2.

Mme Thomine souligne le fait que les dangers internet aient été évoqués malgré l'absence du passage du permis internet.

Mme Allo remercie chaleureusement l'amicale laïque pour le financement de tous ces projets.

### **Projets à venir pour la rentrée 2023-2024 :**

**PCPC :** Les classes d'Arnaud et Pauline repartent sur leur 2ème année du projet PCPC dans la continuité de la 1ère année avec une dimension plus artistique et un travail lié à l'histoire des arts et les arts plastiques.

**Natation :** les élèves du CP au CM2 iront à la piscine en période 3 et 4 pour suivre un cycle de natation. Nous ferons appel aux parents pour leur proposer de passer leur habilitation natation afin de pouvoir nous accompagner dans les bassins : plusieurs dates sont déjà prévues :

- le lundi 11 septembre à la piscine des Aquatides à partir de 17h30
- Le mardi 19 septembre à partir de 17h30 à la piscine des Aquatides
- Pour obtenir l'habilitation il s'agit de suivre une courte partie théorique sur l'apprentissage du corps flottant et une partie pratique au cours de laquelle il faut entrer dans l'eau en sautant ou en plongeant, nager sur quelques mètres, aller chercher un anneau et faire l'étoile.
- Mme ALLO rappelle qu'il ne s'agit pas de laisser un parent gérer seul un groupe d'élève, mais plutôt d'être dans l'eau avec le groupe du maître nageur ou de l'enseignant, pour reformuler les consignes aux élèves par exemple ou accompagner ceux qui en ont besoin.

M Kervadec demande si les problèmes ont persisté cette année avec les maîtres nageurs. Les enseignants soulignent le bon déroulement des séances cette année, il n'y a eu aucun souci.

**ACSE :** Nous avons contacté l'ACSE (Association Sidérale Sport et Encadrement) pour solliciter leur intervention pour une activité sportive nous attendons leur réponse. L'avantage de cette

structure est qu'ils se déplacent à l'école, cela nous fait donc économiser le coût du transport et nous évite d'avoir à demander des accompagnateurs.

Cette année nous avons eu énormément de mal à trouver des accompagnateurs surtout sur les classes élémentaires, plusieurs sorties ont failli être annulées la veille pour le lendemain (handball, journée à Plouguenast). Et les enseignants ont dû parfois solliciter leur réseau personnel pour le bon déroulé des sorties.

Mme Hamelotte précise que ça dépend des horaires des parents.

Mme Blanchard pense que certains parents ne prennent pas conscience qu'il y a un manque, et se disent sans doute que certains doivent être disponibles. Mme Bardin souligne le fait que c'est une obligation d'avoir des accompagnateurs pour concrétiser une sortie.

Je rappelle que les accompagnateurs peuvent aussi être les grands-parents ou bien les oncles et tantes et pas seulement les parents directement, du moment qu'ils sont majeurs et aptes à s'occuper d'enfants.

BIBO : Intervention de la MDD pour faire de la prévention et traiter des sujets comme par exemple le harcèlement, l'intimité, les réseaux sociaux,... Intervention gratuite, prise en charge par le conseil départemental.

Mme Blanchard demande quels professionnels interviennent ? Mme Bardin et Mme Le Bris répondent que ce sont des psychologues et infirmières de mémoire (une intervention a déjà eu lieu il y a 4 ans).

Mme Hamelotte : y aura t-il des voyages ? L'équipe enseignante répond que ce n'est pas prévu. Mme Blanchard revient à la question concernant le City stade et la salle de sport. Mme Le Bris précise qu'on a un créneau hebdomadaire pour pouvoir utiliser la salle, en alternance avec l'école privée.

Projet intergénérationnel : pour les classes de maternelle avec le Berce-Ô culture de Loudéac.

Chasse au trésor : au terme du cycle course d'orientation organisé par les enseignantes de maternelle, une journée chasse au trésor serait organisée avec la base sport nature de Plémet.

**D'autres devis sont en cours, nous communiquerons ultérieurement sur la suite des projets**

### C) Questions diverses :

#### **1) Point sur la mobilisation contre la fermeture de classe**

- Inscription scolaires pour l'année scolaire 2023-2024 :  
Point à partir du tableau récapitulatif des élèves

- Mise à jour du site internet de l'école :

Nous ne l'avons pas fait cette année car c'est Adeline qui s'en chargeait et qu'on ne souhaitait pas la déranger pendant son congé maternité mais nous pourrions en reparler à la rentrée. Il est vrai que c'est un bon support de visibilité d'un point de vue communication.

#### **2) Organisation de l'année scolaire 2023-2024 :**

- Mouvement des enseignants et répartition des classes pour l'année scolaire 2023-2024 :

Marion quitte notre école et rejoint le Morbihan à la rentrée prochaine. Louisanne avec nous depuis 2 ans en tant que complément de Marion puis d'Arnaud, ne sera plus là non plus. Le reste de l'équipe est stable, nous ne connaissons pas encore les compléments de service d'Adeline et d'Arnaud. Anaëlle, présente en remplacement du congé maternité d'Adeline ne sera plus là non plus.

Nous perdons une classe suite à la fermeture, nous répartirons les élèves entre les 2 classes maternelles et les 3 classes élémentaires.

- Utilisation de la salle des sports / city stade du bourg pour l'année à venir :

Suivant les projets en EPS, nous pourrions être amenés à utiliser ces espaces, nous nous déplaçons surtout lorsque nous faisons des sports collectifs (type handball ou basket), il arrive que nous y allions lorsque nous avons besoin de beaucoup d'espace, comme cette année pour danser. Actuellement, nous n'avons pas encore défini nos activités donc il est difficile de répondre précisément.

- Harcèlement scolaire : des situations ont-elles été notées cette année ?

Rappel de la définition du harcèlement scolaire.

Non, pas de situation connue cette année.

Présentation du dispositif pHare

Prévention au sein des classes en EMC, intervention BIBO

- Comment les choix de langues sont réalisés ?

Conformément aux programmes les élèves bénéficient d'un enseignement en langues vivantes étrangères ou régionales

Rappeler les heures dédiées (1h30 au cycle 3 et 2, cycle 1: sensibilisation, pas de quota horaire)

Anglais pour tout le monde, Véronique ayant son habilitation à enseigner l'allemand et le gallo,

nous organisons nos emplois du temps afin d'ouvrir les élèves à la diversité culturelle et

linguistique. Les élèves de cycle 2 bénéficient d'une ouverture au gallo (rappeler les temps), et les

élèves de CM1 et CM2 d'une initiation à l'allemand, 3 périodes dans l'année. D'autant plus que le

collège des Livaudières propose l'allemand en option 2ème langue vivante dès la 6ème pour les

élèves qui le souhaitent.

### **3) SIVU**

- Locaux : Quels sont les travaux à venir ? (Volets en classe de maternelle ? Salle de sieste?)

M Hervo : concernant la salle de sieste l'idée de base est de refaire les peintures des salles de

sieste. La question s'était posée de réaménager l'espace. A la rentrée, on maintient 2 salles de

sieste. Rappel : le SIVU assure le fonctionnement et c'est la LCBC qui est propriétaire du

bâtiment. La question est de savoir qui du propriétaire ou du locataire doit payer les volets. A la

rentrée prochaine, les volets ne seront pas mis. Les 3 maires devront rencontrer la LCBC. Le SIVU

n'a pas la main sur les investissements. Gestion compliquée.

Mme Allo conclut : On note que vous vous en occupez et que le SIVU va prendre en charge le

problème. Au prochain conseil d'école, une décision devra être prise.

- Maintien des 2 postes d'Atsem pour l'année scolaire 2023-2024

Les 2 postes d'atsem sont maintenus, on revalide.

- Budget du SIVU dédié à l'école (détail, investissement, fonctionnement?)

Il s'équilibre à 650 000 e de fonctionnement : personnel pour plus de la moitié (325000e), charges à caractère général. En fonctionnement par rapport à l'école : 100000e en fonctionnement (atsem comprises, combustibles, courant...).

Le bâtiment, propriété LCBC, est à 100000e, avec

remboursement de l'emprunt. Contrat d'association : on divise le budget par le nombre d'enfant,

cout moyen par élève pour : 906e. Le SIVU, de par le contrat d'association, doit donner la même

chose à l'école privée. Cela concerne uniquement les élèves du territoire : Uzel, Allineuc, St Hervé

(pas les autres communes). Le prix est facturé aux communes qui n'ont pas d'école publique (ex :

Grace Uzel, St Thélo).

Arnaud : le sivu reçoit-il des subventions d'état pour les atsem? Non. Coût atsem : 62000e. Et

l'école privée a-t-elle des subventions? Les élus ne savent pas. Si elle percevait des subventions,

cela serait à enlever du budget par élève (M Kervadec). Arnaud : cela pourrait être des contrats

aidés par ex.

Mme Hamelotte demande ce qu'il reste pour le matériel et les fournitures? M Hervo répond qu'il

reste 4600e, ce qui fait environ 40e par élève. C'est passé à 45e avec l'inflation.

Mme Hamelotte souligne que c'est assez peu. Mme Genet demande comment cela se passe si il

y a des besoins en informatique par exemple ? Mr Hervo répond qu'il s'agit d'enveloppe

exceptionnelle. Mme Hamelotte précise que heureusement que l'amicale est là.

Mme Le Couédic précise que chaque commune donne 20e par enfant pour les sorties scolaires.

Mme Blanchard demande aux enseignants si cela nous paraît convenable. Mme Allo répond que

nous le redirons après notre commande de rentrée !

- En cas de problématique liée au comportement des enfants à la garderie et à la cantine, quelle est la prise en charge ? Quelles sont les méthodes éducatives définies ?

- M Hervo retourne la question : comment faudrait-il le gérer? Nous faisons entièrement confiance au personnel du SIVU. Les agents sont dans un état d'esprit qui attriste les élus. On les sent démunis et dépités, proche du débrayage. Ils nous ont dit qu'ils en avaient assez, qu'ils avaient toujours assuré le service et qu'ils n'ont pas de reconnaissance. Il y a eu quelques incidents en cours d'année. Les parents sont prévenus, mais ils ne sont pas forcément respectueux envers le personnel. Mme Le Couédic souligne l'abattement du cuisinier, Erwan. Le personnel se sent dévalorisé, pas forcément respecté et en manque de reconnaissance. Mme Hamon : si ces enfants ont un comportement peu adapté en périscolaire, ce doit être le cas à l'école aussi? Mme Allo précise que les enfants se tiennent en général mieux en classe car ce n'est pas le même temps. Elle rappelle également la confiance nécessaire entre le personnel et les familles. Certaines familles peuvent se montrer agressives envers le personnel enseignant. Les enseignants partagent le sentiment du personnel du SIVU. Mme Genet : il y a un noyau perturbateur qui cristallise l'ambiance, et il y a des punitions collectives (par ex : silence obligatoire) et les autres enfants en pâtissent. Peut-être serait-il préférable de prendre des mesures envers ce noyau?
- Mme Thomine : on entend parler de la cantine tous les jours, en particulier à cause de certains élèves. Mme Genet fait état d'un incident ayant eu lieu dans la semaine et demande quelques précisions. Mme Allo recadre le débat en précisant que ce n'est pas le lieu pour évoquer cet incident qui ne regarde que cette famille et le SIVU.
- Mme Genet : Est ce possible d'évincer un élève trop perturbateur? Visiblement oui. A l'école ce n'est pas possible en revanche.
- Mme Blanchard demande si les élus interviennent en cas de problème. M Hervo : quand un incident survient, le personnel en fait état à Mme Schnaidermann qui règle le problème. Si c'est plus grave, les élus sont mis au courant et peuvent recevoir la famille.
- Mme Le Couédic précise que le personnel souffre en ce moment d'un manque de confiance de la part des parents.
- Mme Genet propose que le personnel du SIVU soit présent aux réunions de rentrée pour se présenter. Mme Allo propose aussi de faire une propre réunion de rentrée de la part du personnel. Mme le Couédic demande si Mme Schnaidermann pourrait être invitée au conseil d'école. Mme Allo précise simplement le fait que toute personne travaillant autour de l'école peut être présente au conseil, mais seuls les élus et les représentants de parents d'élèves peuvent voter. Mais c'est possible. A partir de l'année prochaine, une invitation sera envoyée à Mme Schnaidermann pour chaque conseil d'école. Mme Allo propose de se faire le relais communication si une réunion d'information est prévue pour le SIVU.

- Déménagement du local garderie vers le bourg ?

Le projet est au stade embryonnaire. Constat : les locaux ne sont plus adaptés. C'est en réflexion. Au niveau du SIVU il y a eu délibération, il faut un projet. On ne sait pas encore si ce sera une création ou une réfection. M Choupaux précise que le budget des mairies est déjà impacté cette année, que c'est donc difficile.

Mme Blanchard : ce serait uniquement garderie ou cantine aussi? M Hervo : Idéalement, ce serait tout mais le budget ne suivra pas. Ce sera un projet en plusieurs étapes.

Mme Blanchard : les locaux de cantine sont-ils propriété d'Uzel? Et LCBC.

Des travaux sont-ils en réflexion sur la gestion du bruit ? Mme Le Couédic répond que le problème date depuis longtemps. Des choses ont été faites mais ne sont pas très concluantes. M Le Goff précise que cela tient au bâtiment lui même. M Hervo rajoute que c'est le bâtiment qui a des problèmes de sons et de pertes énergétiques.

- Les tarifs 2023-2024 pour la cantine et la garderie vont-ils évoluer?

- M Hervo : c'est le conseil syndical qui décide mais ce sera difficile de ne pas les augmenter. Mme Le Couédic : cela dépendra des augmentations des denrées. Le coût actuel du repas est 3,80e, le prix de revient est de 9 euros. M. Kervadec informe qu'une enquête sur la restauration scolaire sera menée à partir de la rentrée 2023. Chaque DDEN viendra déjeuner dans sa cantine, c'est une enquête nationale. L'enquête portera également sur comment sont occupés les enfants pendant la pause méridienne. Cela donnera lieu à des préconisations. M Hervo souligne la qualité de la restauration, de par la présence d'un cuisinier sur place (et non une chaîne de restauration). Les tarifs seront revus en septembre-octobre.

- Concernant le site internet de l'école : nous en reparlerons en concertation pour réhabiliter le site. A voir avec Adeline pour les codes.

**Donner la parole aux représentants des parents d'élèves en fin de conseil pour :**

- Expliquer la création d'une association des représentants des parents d'élèves pour l'année 2023-2024 (objectif : obtenir des fonds pour le volet communication). Objectif de poursuivre la communication engagée cette année pour la visibilité de l'école.
- Mme Allo demande si cette association aurait un rapport avec un collectif de parents qui se monterait. Mme Blanchard confirme que ce sont deux choses très différentes.
- Présenter le nouveau logo de l'amicale laïque
- Présenter le film de communication réalisé par Nelly Etienne.

La directrice :  
Pauline ALLO



La secrétaire de séance :  
Marie-jeanne Le Bihan

